**CERTIFICATS D’ÉCONOMIES D’ÉNERGIE**

Attestation sur l’honneur

Document à compléter de façon lisible et de préférence en majuscules.

Les champs précédés d’un astérisque (\*) sont obligatoires.

Pour chaque opération d’économies d’énergie réalisée, une attestation sur l’honneur complétée par le bénéficiaire et par le professionnel ayant mis en œuvre ou assuré la maîtrise d’œuvre de l’opération fait partie des pièces justificatives nécessaires à la validité de la demande.

L’attestation sur l’honneur a pour objectif de regrouper sur un même document :

* les informations nécessaires au contrôle de l’éligibilité de l’opération et les données nécessaires au calcul du montant d’économies d’énergie réalisées. Pour certaines de ces informations, l'attestation sur l'honneur est l'unique pièce justificative attendue. Pour d'autres informations, l'attestation sur l'honneur vient en complément d'une pièce justificative plus probante (facture, documentation technique, …) ;
* les engagements sur l’honneur du bénéficiaire et du professionnel (identification du bénéficiaire, rôle actif et incitatif du demandeur, exclusivité de la valorisation des CEE, exactitude des informations transmises, ...).
* Le demandeur de CEE est tenu de contrôler la cohérence entre, d’une part, les informations indiquées sur l’attestation sur l’honneur, et, d’autre part, les autres pièces justificatives de la demande.

L'établissement de l'attestation sur l'honneur suit les étapes suivantes :

1. création par le demandeur de l'attestation sur l'honneur « personnalisée », c'est-à-dire adaptée à son processus : il s'agit du modèle standardisé obligatoire, avec sélection d'une ou plusieurs opérations standardisées d'économies d'énergie et complété au niveau des champs concernant le demandeur (raison sociale, n° SIREN, mention CNIL)

2. transmission de l'attestation « personnalisée » au bénéficiaire et au professionnel

3. remplissage et signature par le bénéficiaire et le professionnel de l'attestation sur l'honneur, après l'achèvement de l'opération

4. l'attestation sur l'honneur finalisée est l'une des pièces constitutives de la demande de CEE

**Syndicat Intercommunal d’Énergie d’Indre et Loire**

**Adresse : 12-14 rue Blaise Pascal**

**BP 51314**

**37013 TOURS CEDEX 1**

**SIREN : 200 076 545**

Toutes les informations présentées dans ce document sont valables à partir du 1er janvier 2018 et sont susceptibles d’être modifiées en fonction des évolutions règlementaires à venir.

**A/ RES-EC-104 (v.A14.1) : Rénovation d’éclairage extérieur par dépose de luminaires et mise en place de luminaires neufs dont la source lumineuse peut être remplacée.**

\*Date d’engagement de l'opération (date d’exécution du bon de commande) : Date d’exécution du BDC

Date de preuve de réalisation de l’opération (ex : date de la facture) : Date de la facture de pose et de dépose

Référence de la facture : N°facture(s)

\*Adresse des travaux : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

 Complément d’adresse : Parcelle cadastrale, …

\*Code postal : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

\*Ville : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

\*Les luminaires sont existants depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération :

[ ]  OUI [ ]  NON

\*Type d’éclairage :

[ ]  Eclairage public de type « fonctionnel » (autoroutier, routier, urbain, permettant tous les types de circulation : motorisée ou cycliste)

[ ]  Eclairage de type « ambiance » ou privé (rues, avenues, parcs, allées, voies piétonnes, parkings, etc.)

NB : Cette fiche ne concerne ni les illuminations de mise en valeur des sites ni l’éclairage des terrains de sport.

**Cas n°1 :** Efficacité lumineuse ≥ 90 lumens par Watt, IP ≥ 65 et ULOR ≤ 1 % (ou, pour les luminaires à LED, ULR ≤ 3%).

\*Marque : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

\*Référence : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

\*Modèle : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

\*Type : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

\*Nombre de luminaires neufs installés : Nombre de luminaires déposés et remplacés

**Cas n°2 :** Efficacité lumineuse ≥ 70 lumens par Watt, IP ≥ 65 et ULOR ≤ 10 % (ou, pour les luminaires à LED, ULR ≤ 15 %)

\*Marque : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

\*Référence : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

\*Modèle : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

\*Type : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

\*Nombre de luminaires neufs installés : Nombre de luminaires déposés et remplacés

NB : l’efficacité lumineuse correspond au flux lumineux initial total sortant divisé par la puissance totale du système (y compris les auxiliaires). Dans le cas d’un éclairage fonctionnel, seul le cas n°1 est accepté.

**B. Bénéficiaire de l’opération d’économies d’énergie**

(\*) Nom du signataire : **DUPONT**

(\*) Prénom du signataire : **JEAN-LUC**

(\*) Pour les bénéficiaires personnes morales, préciser :

(\*) Raison sociale du bénéficiaire : **Syndicat Intercommunal d’Énergie d’Indre-et-Loire (SIEIL 37)**

(\*) Numéro SIREN du bénéficiaire : **200 076 545**

A défaut : le bénéficiaire atteste sur l’honneur qu’il est dépourvu de numéro SIREN en cochant cette case : □

(mentionner la raison sociale et le numéro SIREN du syndic dans le cas des copropriétés).

(\*) Fonction du signataire : **PRESIDENT**

(\*) Adresse : **12-14 RUE BLAISE PASCAL – BP 51314**

(\*) Code postal : **37013**

(\*) Ville : **TOURS CEDEX 1**

Pays : **France**

(\*) Téléphone : **02 47 31 68 68**

(indiquer un numéro de téléphone fixe ou de téléphone portable)

Courriel : **sieil@sieil37.fr**

(indiquer : "néant " si le bénéficiaire ne dispose pas d'une adresse de courriel)

(\*) Cocher l’une des deux cases suivantes : à l’issue des opérations d’économies d’énergie :

[ ]  Je suis : le seul propriétaire (final) ou le locataire des équipements installés ; ou le syndic de la copropriété où prend place l’opération d’économies d’énergie ; ou l’occupant du logement où prend place l’opération d’économies d’énergie et je finance cette opération ; ou la personne recevant le service acheté ;

[x]  Je suis le maître d’ouvrage, l’un des propriétaires des équipements installés, ou l’affectataire (au titre du transfert de compétence entre collectivités territoriales) des biens sur lesquels ont lieu l’opération.

Le bénéficiaire ne peut prétendre pour une même opération qu'à une seule contribution versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

En tant que bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

* que le **Syndicat Intercommunal d’Énergie d’Indre et Loire** m'a apporté une contribution individualisée (action personnalisée de sensibilisation ou d'accompagnement, aide financière ou équivalent). Cette contribution m'a incité à réaliser cette opération d'économies d'énergie ;
* que je fournirai exclusivement au **Syndicat Intercommunal d’Énergie d’Indre et Loire** l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;
* que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
* l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques de mon bien (type de bâtiment, surfaces, énergie de chauffage, etc.) et que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci ;
* que les économies d'énergie réalisées par cette opération ne viennent pas réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une installation classée visée à l'article L. 229-5 du code de l'environnement dont je suis l'exploitant ;
* qu'aucune aide à l'investissement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) n'a été reçue ou ne sera sollicitée pour cette opération ou qu'une aide à l'investissement de l'ADEME a été reçue ou sollicitée et que le calcul et la décision d'attribution de cette aide prennent en compte la délivrance de certificats d'économies d'énergie.

Fait à Tours

(\*) Le \_\_\_/\_\_\_/2021

(\*) Signature du bénéficiaire

*#signature#*

**C. Professionnel ayant mis en œuvre l’opération d’économies d’énergie ou assuré sa maîtrise d’œuvre**

(\*) Nom du signataire : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

(\*) Prénom du signataire : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

(\*) Fonction du signataire :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

(\*) Raison sociale : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

(\*) Numéro SIRET : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

(\*) Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Code postal : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Ville : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

(\*) Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

(indiquer un numéro de téléphone fixe ou de téléphone portable)

(\*) Courriel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

(indiquer : " néant " si le professionnel ne dispose pas d'une adresse de courriel)

(\*) En tant que représentant de l’entreprise :

[ ]  ayant mis en œuvre ; ou

[ ]  ayant assuré la maîtrise d’œuvre de l’opération d’économies d’énergie, j’atteste sur l’honneur :

* que je fournirai exclusivement au **Syndicat Intercommunal d’Énergie d’Indre et Loire** l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;
* que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
* l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques techniques relatives à l'opération d'économies d'énergie et, le cas échéant, sur les qualifications professionnelles requises pour mettre en œuvre cette opération ;
* que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées et que j'ai respecté les conditions de leur réalisation, conformément à ou aux fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie concernées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci.

Fait à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

(\*) Le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_\_

(\*) Cachet et signature du professionnel

**Mentions CNIL**

Les informations recueillies font l'objet de traitements informatiques pour le ministère chargé de l'énergie, sous la responsabilité de la Direction générale de l'énergie et du climat, destinés au contrôle des demandes de certificats d'économies d'énergie (CEE) et à évaluer le dispositif des CEE. Dans ce cadre, vous êtes susceptible d'être contacté, à l'initiative du ministère chargé de l'énergie, pour l'évaluation ou la réalisation d'un contrôle sur place de la bonne réalisation de l'opération. En signant le présent document, vous reconnaissez votre consentement au traitement de vos données.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements des données vous concernant.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le responsable de traitement de ces données à l'adresse suivante :

Direction générale de l'énergie et du climat,

Ministère de la transition écologique et solidaire,

92055 La Défense Cedex

ou par courriel : cee@developpement-durable.gouv.fr

ou le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr.

Si vous estimez, après avoir contacté le responsable de traitement ou le délégué indiqué ci-dessus, que vos droits ne sont pas respectés, vous avez également la possibilité d'adresser une réclamation relative aux traitements mis en œuvre à la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Conformément au règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel n°2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : A l'attention de la déléguée à la protection des données, SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE-ET-LOIRE (SIEIL 37), 12-14 rue Blaise Pascal - BP 51314 - 37013 TOURS CEDEX 1 ou par mail à l'adresse rgpd@sieil37.fr.

De plus, il est rappelé aux signataires de la présente attestation sur l'honneur que toute fausse déclaration expose notamment aux sanctions prévues au code pénal (article 441-7) :

"Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié."